



Examen des comptes 2025 :

Ce que révèle l'expert Trinôme en CSE

L'expert comptable constate une politique de maîtrise des coûts salariaux, d'amélioration de la productivité et d'affectation de l'essentiel des résultats vers les actionnaires.

Partage de la valeur ajoutée de SSG, les points clés selon le rapport :

1. La valeur ajoutée est difficilement comparable d'une société à l'autre. Sur le plan financier, il ne s'agit pas d'un indicateur normalisé dans les reportings financiers. Sur le plan opérationnel, son niveau dépend fortement du modèle économique de l'entreprise, notamment de ses spécificités et du degré d'intégration de sa production.
2. Entre 2022 et 2025, le taux de valeur ajoutée de SSG SA s'est maintenu dans une fourchette étroite comprise entre 60,4 % et 61,4 % du produit total. En retraitant la valeur ajoutée des prestations de sous-traitance groupe pour les projets réalisés en offshore, ce taux s'élève à 66,1 % en 2025.
3. Les coûts salariaux (salaires et cotisations sociales) ont représenté, sur la période 2022-2025, entre 86,0 % et 88,9 % de la valeur ajoutée. L'exercice 2025 marque le point bas de cette période, avec un taux de 86,0 %. Cette évolution s'explique notamment par le recul du coût moyen par salarié, qui s'est réduit de 80,6 K€ en 2024 à 79,3 K€ en 2025.
4. Sur la période 2022-2025, les actionnaires ont capté entre 5,7 % et 20,1 % de la valeur ajoutée. Le niveau le plus élevé a été observé lors du programme de rachat d'actions, ces opérations ayant été assimilées à des versements de dividendes dans le cadre de notre analyse.
5. Les reportings de la Direction font apparaître un coût journalier d'un salarié en Inde inférieur de 76 % à 91 % à celui d'un salarié en France, selon les segments d'activité. L'écart est de 44 % avec l'Espagne et de 53 % avec la Pologne.

